

Témoignages au sein de nos écoles

Le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale est un ami de l'école publique, nommé officiellement conformément à la loi, pour veiller aux bonnes conditions de vie de l'enfant, à l'école et autour de l'école. Il est bénévole et souhaite remplir son rôle social et être le trait d'union entre l'école, les familles et la Mairie.

Ses missions, très ciblées, sont précisées selon le Code de l'Éducation (article 241-24 – 241-34). Chaque DDEN en est le porteur pour le seul intérêt des enfants. Ce sont là de nombreuses attributions que le DDEN met en œuvre avec conviction et dévouement. Collecteur de renseignements, par son rôle, le DDEN saura signaler ce qu'il faut faire mais préférera dire « j'ai obtenu que ce soit fait ».

La qualité de vie des enfants à l'école et autour de l'école reste la préoccupation de tous. Les DDEN continuent leurs travaux, prêts à œuvrer en toute sérénité afin que l'École publique, laïque et gratuite reste l'ascenseur social pour chaque enfant.

Pour la délégation de Grasse-Val de Siagne, ce sont, à ce jour, 29 Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (D.D.E.N.) qui œuvrent dans les 69 écoles de la circonscription académique de Grasse, Haut Pays et Val de Siagne, mais aussi dans 1 école de Vence et 3 écoles de la circonscription de Valbonne, faisant d'eux des partenaires actifs dans leurs écoles d'affectation.

Toutes les écoles ont bénéficié de la présence d'un DDEN.

Chaque DDEN participe aux conseils d'écoles, établit un rapport de visite annuel de chaque école transmis à l'IEN et au Maire, veille à la sécurité, l'hygiène, la fréquentation de l'école et au bien être des enfants scolarisés. Il peut participer à toutes les activités favorisant la création et le développement des œuvres complémentaires de l'école publique proposées par la commune.

Chaque école peut donc s'appuyer sur son DDEN. Il reste à l'écoute.

Afin de travailler les sujets de l'actualité, nous *avons choisi cette année, de partager ensemble, les bonnes pratiques dans nos écoles afin de suivre les actions positives. Des témoignages et des idées de solutions fusent, des projets se mettent en place. Nous les transmettons dans cet article pour que chacun puisse en bénéficier, comparer et avancer :*

- action les « copains bienveillants » et le « banc de l'amitié »
- les sanitaires à l'école : travaux et aménagements
- encouragement à la lecture : les livres distribués à chaque école par son DDEN
- les enquêtes et concours nationaux : se construire citoyen et écoles fleuries.

Bonne lecture

L'équipe de rédaction : Brigitte ANDRY, Jean DOUSSY, Jean Marc GUSTAVE, Claudine LE BLAY, Chantal MARTUCCI, Michelle MESSIN et tous les DDEN de Grasse – Val de Siagne

Une bonne pratique : les Copains Bienveillants

Ce dispositif, créé en 2016 dans les collèges, s'étend aux écoles élémentaires.

Exemple à Peymeinade, où une conseillère pédagogique sensibilise les enfants au harcèlement dont ils peuvent être témoins ou victimes.

Le 13 mars 2023, Jérôme VIAUD, Président de la Communauté d'Agglomérations du Pays de Grasse (CAPG), le Maire de Peymeinade, Philippe SAINTE-ROSE FRANCHINE, en présence de Viviane FARRUGIA, Inspectrice de l'Éducation Nationale pour la circonscription du Val de Siagne, de Anthony PEDRO, Chef escadron Compagnie de gendarmerie de Grasse représentant le commandant de groupement de gendarmerie départementale des Alpes-Maritimes et des équipes du service jeunesse de la CAPG, ont signé la convention du dispositif « Les copains bienveillants » avec l'Éducation Nationale et la Maison de Protection des Familles.

Les "Copains Bienveillants" consiste en la mise en place d'ateliers de prévention et de sensibilisation au sein des écoles, animés par des conseillères pédagogiques de l'Éducation Nationale ainsi que par les gendarmes de la Maison de Protection des Familles de Cagnes-sur-Mer et les policiers municipaux de la commune de Peymeinade.

Un Copain Bienveillant, c'est qui ?

C'est un élève volontaire de CM2 identifié par tous les autres élèves comme témoin actif, rassurant et à l'écoute qui peut signaler aux adultes les problèmes qui surviennent. Une manière de lever la barrière adulte-enfant et ainsi faciliter la détection de cas de harcèlement.

A Mougins, les Copains sont Bienveillants aussi.

« Le harcèlement est un fléau, avec des conséquences souvent dramatiques : absentéisme, décrochage scolaire, isolement, voire suicide », constate Richard Galy, le maire.

Depuis novembre 2019 à MOUGINS ce dispositif adapté aux écoles primaires s'adresse directement à des écoliers de CM2 ; c'est une sensibilisation au problème du harcèlement. En abordant tôt ce problème, on désamorce certains comportements, on dédramatise l'entrée prochaine en 6^e et, surtout, on commence à tisser des liens de confiance avec les enfants.



À savoir :

N° vert "Non au harcèlement" : **3020**,

ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h (sauf les jours fériés).

Si le harcèlement a lieu sur internet :

N° vert "Net écoute" : **0800 200 000**.

Le banc de l'amitié : Y a-t-il un banc de l'amitié dans votre école ? Ce banc de l'amitié repose sur un principe simple : lorsqu'un enfant est triste ou se sent seul, qu'il ne trouve pas d'amis pour jouer avec lui, il va s'asseoir sur le banc. Les autres enfants savent alors qu'il a besoin d'aide et celui ou ceux qui le souhaitent, viennent la lui offrir. Ainsi, ils découvrent qu'ils ne sont pas seuls ! Son objectif principal est de lutter contre l'exclusion.

Les toilettes scolaires : un lieu de bien-être

Pourquoi la Fédération Nationale des DDEN a-t-elle lancé une enquête sur les sanitaires scolaires ? L'école se doit d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions de sécurité, d'hygiène et de bien-être. L'enquête a été menée entre le 4 avril et le 7 juillet 2022, 4149 écoles ont répondu à la sollicitation des DDEN.

Il apparaît que 8 enfants sur 10 se retiennent d'aller aux toilettes ce qui peut entraîner des troubles physiques (fuites et infections urinaires, maux de ventre, constipation, ...) et un manque de concentration au travail en classe.

Les résultats de l'enquête font apparaître plusieurs réalités :

- * En **maternelle** : l'aspect des toilettes semble accueillant, l'intimité n'est pas toujours respectée. Le gros problème c'est le nettoyage, il est pratiqué une fois par jour, il devrait être fait après chaque passage d'un groupe.
- * En **élémentaire** : la localisation et l'accessibilité sont considérées correctes. Un trop grand nombre de sanitaire mixtes décourage certains élèves à les utiliser. L'émanation d'odeurs désagréables est la preuve d'un système d'assainissement défaillant ou peu performant qui handicape la fréquentation des lieux. Un règlement intérieur affiché dans les toilettes est suggéré afin de responsabiliser au respect des lieux et des autres. Extrait :

Aspect général

	Maternelle		Primaire	
	Non	Oui	Non	Oui
L'aspect général est engageant (matériaux, peinture, éclairage, décoration...) ?	32,98%	67,02%	27,07%	72,93%
L'aspect général est-il globalement propre ?	11,01%	88,99%	13,62%	86,38%
Les blocs disposent-ils d'un éclairage efficace ?	10,25%	89,75%	13,99%	86,01%
Les blocs sont-ils équipés d'un système de ventilation fonctionnel ?	56,72%	43,28%	48,84%	51,16%
Le système d'assainissement est-il efficace ?	50,11%	49,89%	38,33%	61,67%
Existence d'odeurs désagréables ?	58,69%	41,31%	67,83%	32,17%

Quelques bonnes pratiques dans nos écoles :

- * Améliorer l'intimité : séparations, fermeture des portes,
- * Consommables bien gérés : papier sur demande par exemple,
- * L'enquête dans une école a révélé :
 - un nombre insuffisant de toilettes pour les enfants : aucun WC à l'intérieur et un seul bloc sanitaire dans la cour qui pose un problème de sécurité, des enfants laissant une porte non fermée à clef et donnant accès aux classes à toute personne étrangère, en escaladant le grillage de l'établissement non obstrué.
 - Suite à ce constat porté aux élus de la municipalité et à la directrice de la vie scolaire, un projet soumis au dernier conseil de classe de février 2023, est à l'étude pour la construction d'un nouveau bloc sanitaire et la mise en sécurité des élèves.

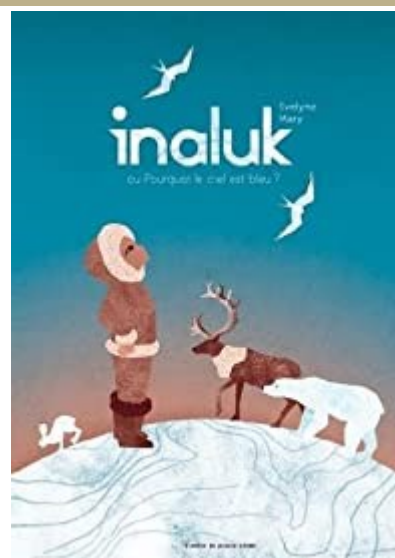
Encourager la lecture

Dons des DDEN aux écoles de Grasse Val de Siagne.



ROSE et MILO : Dans ce tome, les deux personnages principaux (Rose & Milo) sont sales et décident de se rincer au tuyau d'arrosage. Mais ils laissent couler l'eau très très longtemps... et soudain elle vient à manquer. Comment vont-ils faire ? Cette histoire fait prendre conscience aux enfants qu'il est important de ne pas gaspiller l'eau.

INALUK : Un matin, contemplant le ciel au-dessus de la banquise, Inaluk, un jeune Inuit, se demande pourquoi le ciel est bleu. Ses parents ne savent pas. Celui-qui-sait ne sait pas. Alors Inaluk se met en quête de la réponse. ...



Les concours de la fédération des DDEN

Nos concours sont la vitrine de notre mission associative et le moyen de mieux faire connaître notre fonction et les principes et valeurs afférents qui guident notre action. www.dden-fed.org

« Ces concours entrent dans le cadre des projets d'école ou de classe. Il n'y a pas à créer une action supplémentaire. Pour participer, le professeur des écoles en fait part à son DDEN. »



Le concours « **Se construire citoyen** » est ouvert aux Etablissements d'enseignement public. Il porte sur les activités d'éveil, d'élaboration et de conduite collective d'un projet d'engagement citoyen au service des autres, de la collectivité ou de l'humanité adaptées à chaque tranche d'âge. Ce projet a l'ambition de transmettre aux élèves, citoyens en devenir, les valeurs et les principes républicains par la mise en action d'un projet collectif. <http://www.dden-fed.org/missions-dden/se-construire-citoyen/>.



Le concours des « **Écoles Fleuries** » est un projet éducatif d'apprentissage par la sensibilisation au jardinage, visant à permettre aux enfants d'appréhender les enjeux de l'environnement et de son cadre de vie par l'élaboration d'un projet commun, dans une logique d'Éducation à la citoyenneté. Le Concours des Écoles Fleuries porte sur les activités de jardinage liées à l'aménagement intérieur et extérieur des établissements, et/ou sur la réalisation d'un coin nature et a pour objectif de favoriser un esprit d'éducation citoyenne et de développement durable. <http://www.dden-fed.org/missions-dden/les-ecoles-fleuries/>

Délégation Grasse-Val de Siagne
Tél. 06 83 08 78 33
michelle.messin.dden2@mialme.net



Union Départementale 06
president.ud06@dden.fr
secretariat.ud06@dden.fr
www.dden.fr